

Compte-rendu du conseil communautaire du 14 septembre 2009

L'an deux mille neuf, le 14 septembre, à 20 heures 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays d'Astrée, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des fêtes de Trelins, sous la présidence de Monsieur Bernard CHAPELON, Président

Nombre de délégués au Conseil de Communauté : 55

Date de la convocation : 4 septembre 2009

Présents avec pouvoir de vote : 45

Ailleux : Jean-Marie JOLIVEAU, Jean-Marie MULTEAU,

Arthun : André GIRARD, Jean-Christophe DUCLOS (suppléant)

Boën : Lucien MOULLIER, Bernard CHAPELON, Fabrice DECHAVANNE, Laurent GOURGAUD, Thierry LEMAITRE, Christian MASSACRIER, Linda MOLLON, Raymond MOLLETON (suppléant),

Bussy-Albieux : Bernard VIAL, Sylvie SOUCHON (suppléante)

Cezay : Hubert COUDOUR, Cédric SOUCHON (suppléant)

Débats Rivière d'Orpra : Agnès TARIT, André BARTHELEMY,

Leigneux : Bernard MIOCHE, Georgette MURAT,

L'Hôpital sous Rochefort : Jacky THEVENET, Catherine DONJON,

Marcilly le Châtel : Claire CHAZELLE, Thierry GOUBY, Noël MARCOUX, Liliane GENEYTON (suppléante),

Marcoux : Jean-Bernard ROCHE, Jean-Baptiste RICHARD, Dominique ROCHE,

Montverdu : Didier LAFOND, Marcel POMMIER,

Sail sous Couzan : Ludovic BUISSON, Jean-Paul COMBE, Christian PESSELO, Christine DAVAL (suppléante),

Saint Etienne Le Molard : Pierre CHOSSONNERY, Robert BOURRAT, Jean-Luc VENET (suppléant)

Saint Laurent-Rochefort : Gilles THOMAS,

Saint Sixte : Philippe ROLLAND,

Sainte Agathe la Bouteresse : Pierre DREVET, Nicole PARDON,

Sainte Foy Saint Sulpice : Jean-Luc SOUZY,

Trelins : Michel CELLIER, Jean-Paul RAVEL (suppléant)

Excusés : Daniel LATUILE (Ailleux), Josiane BALDINI (Arthun), Marcel FAYON (Boën), Claude CHARRET (Cezay), Marie-Hélène BRIAT (Marcilly le Châtel), Christian RODAMEL, André REYNAUD (St Laurent Rochefort), Pascal BARRIER, Alexandra GROS, Philippe ESSERTEL, Isabelle MACQUET (St Sixte), Liliane GUYOT, Mireille THOLLET (Ste Foy St Sulpice), René COUTURIER (Trelins)

M. le Président ouvre la séance et donne la parole à M. le Maire de Trelins. Ce dernier rappelle rapidement que sa commune est le pays du vin et du Foreztival et informe l'assemblée qu'elle vient malheureusement de connaître un tragique accident.

1. Approbation du compte-rendu de la séance du précédent conseil du 16 juillet 2009

Aucune observation n'étant formulée au compte-rendu joint à la convocation au présent conseil, celui-ci est adopté à l'unanimité.

2. Projet de territoire : intervention de Joël GALMICHE d'ACEIF

M. Bernard MIOCHE, 1^{er} Vice-Président, rappelle que le document joint à la convocation au présent conseil et intitulé « orientations stratégiques » trace une ligne de mire pour les 10 ans à venir, qu'il s'agit d'affirmer le devenir souhaité pour notre territoire et que ce projet doit concerner tout le monde : communauté, communes, associations, partenaires...

Le calendrier de travail est le suivant. Un bureau, fixé le mercredi 7 octobre, permettra à chacun d'être destinataire du document complet présentant les pistes d'actions envisagées et les nouvelles modalités de fonctionnement proposées. Ce bureau devra permettre de valider, de compléter, de modifier, puis hiérarchiser les actions proposées, actions qui contribueront à la réalisation du projet. Le conseil du 15 octobre permettra ensuite de soumettre le document modifié aux délégués pour validation. Les derniers mois de l'année permettront alors de travailler à l'écriture des fiches actions. Le 1^{er} conseil de 2010 devrait ainsi permettre d'approuver le document de façon définitive.

M. le 1^{er} Vice-Président, commente alors le diaporama préparé par M. Joël GALMICHE d'ACEIF (diffusion faite en séance) et dont les premières diapositives reprennent les orientations stratégiques, qui ont été jointes et que chacun a donc pu préalablement lire. Il s'inquiète alors auprès des délégués de savoir si le projet politique tel que résumé, leur convient, s'il correspond aux réflexions entreprises depuis près d'un an pour le développement de notre territoire. M. le Président rajoute que ce projet politique est avant tout un projet de vie et qu'il constituera une première pierre à une construction commune.

Il semble difficile pour l'assemblée de se prononcer sur ce projet, qui peut apparaître comme trop flou. Il est donc convenu que la présentation se poursuive avec l'intervention de M. Joël Galmiche sur le projet de programme proposé. Les remarques pourront de toute manière être apportées sur ce document auprès de la communauté d'ici au 7 octobre prochain. Il est suggéré que ces documents puissent être mis à l'ordre du jour des prochaines réunions de conseil municipal dans les communes.

M. Galmiche présente ainsi les pistes d'actions proposées avec les modalités de mise en oeuvre qu'elles supposent. Il rappelle que ce projet devra être construit par un ensemble de partenaires : communes, associations, communauté ... Une nouvelle forme d'organisation est proposée avec des commissions de travail réorganisées et des groupes projets à constituer.

Dans le cadre de la discussion qui s'engage, M. Jacky THEVENET, Maire de L'Hôpital sous Rochefort, soulève le problème de l'instabilité de certaines lois qui fait que des décisions approuvées à un moment donné par des communes, deviennent obsolètes lors de leur application, en citant l'exemple de la PVR pour les communes. Il craint ce même décalage au niveau du SCOT. M. Lucien MOULLIER, Maire de Boën, évoque la bataille que devrait livrer le territoire pour une troisième classe sur le RPI regroupement pédagogique intercommunal Débats/L'Hôpital/St Laurent. M. le 1^{er} Vice-Président le rejoint sur la nécessité des actions de mobilisation collective tout en précisant que les démarches ne s'opposent pas. La construction de notre projet de territoire réaffirme la nécessaire solidarité à l'échelle de ce dernier.

M. le 1^{er} Vice-Président rappelle donc le bureau du 7 octobre et le conseil du 15 octobre pour continuer à travailler sur ce projet de programme d'actions.

M. le Président remercie le personnel de la communauté de communes présent à cette réunion et présente Mlles Julie GUERIN, animatrice jeunesse, et Elodie LATELTIN, agent de développement et d'animation tourisme.

3. Déchèterie : approbation du dossier de consultation des entreprises

M. Pierre DREVET, 4^{ème} Vice-Président, informe l'assemblée que la procédure, au titre des installations classées pour l'environnement, sera finalement celle de la simple déclaration et non celle de l'autorisation.

Il est proposé de passer un marché de travaux selon les règles de la procédure adaptée, en 4 lots :

- Terrassements – Voirie - Maçonnerie
- Assainissement EU EP et Adduction d'eau potable
- Espaces verts
- Clôtures

Les critères de jugement proposés sont la valeur technique des prestations (jugées sur mémoire technique joint à l'offre) pour 40%, le prix des prestations pour 40% et les moyens mis en oeuvre pour respecter les délais pour 20%.

Le calendrier imaginé est le suivant : 25 septembre lancement la consultation, 22 octobre remise des offres. La commission d'analyse des offres se réunirait avant le conseil suivant, proposé le 10 novembre. Le démarrage des travaux est demandé dès décembre. Il est proposé qu'une consultation séparée soit faite pour le pont bascule.

A l'unanimité, l'assemblée approuve le dossier de consultation des entreprises tel que présenté.

Par ailleurs, M. le Vice-Président informe l'assemblée

- de l'arrivée de M. Alain CORVI, ambassadeur du tri, 30 h hebdomadaires
- du calendrier des collectes des encombrants dans les communes
- des prochaines dates des commissions environnement
 - 23/09 – 14h pour examen du projet final d'aménagement à la déchèterie en présence du maître d'œuvre
 - 8 octobre – 18h30 en présence de M. Corvi pour finaliser son plan de charges

4. Résultats des consultations – procédure adaptée

- site internet office du tourisme du Pays d'Astrée

M. Thierry GOUBY, 5^{ème} Vice-Président, souhaite remercier Elodie LATELTIN pour sa précieuse collaboration sur ce dossier. Il rappelle ensuite que le lancement de la consultation s'est fait le 17 juillet avec une date limite de réponse au 27 août. La commission d'appel d'offres du 1^{er} septembre a permis de sélectionner les 3 meilleurs prestataires pour une audition le vendredi 4 septembre en présence du groupe technique qui associait l'OT et le CDT. La CAO s'est ensuite réunie le 7 septembre pour le choix du prestataire. La consultation portait sur 2 lots : lot 1 : charte graphique, socle technique et maintenance et lot 2 : hébergement, réception et maintenance

Les critères de jugement des offres étaient : les qualités techniques et la créativité pour 40 %, la qualité du mémoire pour 20 %, le prix des prestations pour 30 % et le respect du planning pour 10 %.

Ainsi, la CAO propose de retenir la société ALTIMAX pour un montant prévisionnel total de 19 800 euros HT (18 100 euros HT pour le lot 1, 600 euros pour le lot 2 en 1^{ère} année, 1 100 euros HT d'option).

Après en avoir délibéré, l'assemblée, à l'unanimité, approuve le choix de la commission d'appel d'offres et décide de retenir la société ALTIMAX, Michel Cellier (Président de l'Office du Tourisme) ne prenant pas part au vote.

M. le Vice-Président rappelle que nous bénéficions d'une subvention du FEDER de 50% sur cette action incluse dans un dossier « outils de communication » comprenant également les dépliants des chemins de l'Astrée, les panneaux de départ des sentiers de randonnée et le site internet de la CCPA.

Il propose alors de constituer un groupe de travail intitulé « système d'information du Pays d'Astrée », entre communauté et communes avec des représentants des élus et des salariés. Un message électronique suivra pour demander aux personnes volontaires de bien vouloir se manifester. La 1^{ère} réunion est envisagée rapidement afin de rédiger le cahier des charges de nos besoins avant la fin de l'année.

- **étude petite enfance et l'évaluation du PEL projet éducatif local**

M. le Président rappelle à l'assemblée que la consultation a été lancée le 20 juillet avec une date limite de réponse au 2 septembre. L'audition des bureaux d'études s'est faite le jeudi 10 septembre par le groupe technique composé pour ce faire. Les critères de jugement étaient les suivants : 40 % coût d'intervention, 30 % méthodologie suivie et 30 % respect du calendrier. Le début de l'étude est prévu dès le mois d'octobre 2009.

La commission d'appel d'offres réunie ce jour propose de retenir le bureau d'études EVAL Conseil pour un montant HT de 19 600 euros.

Après en avoir délibéré, l'assemblée, à l'unanimité, approuve le choix de la commission d'appel d'offres et décide de retenir la société EVAL Conseil.

Pour partie de ce dossier (étude petite enfance), nous sommes en attente d'une éventuelle décision de subvention au titre du FEDER.

5. Personnel communautaire

- **modification du temps de travail d'un agent**

M. Jean-Luc SOUZY, 2^{ème} Vice-Président, précise que dans le cadre de la réorganisation du personnel technique, il est proposé d'augmenter le temps de travail d'une heure ½ par semaine de M. Sébastien Gaudard, adjoint technique en charge de l'entretien et de la surveillance au gymnase, soit de 30h hebdomadaires à 31h30 minutes, du fait de la prise en compte de l'annualisation de son temps de travail et du nouveau planning élaboré pour permettre la réalisation des tâches de maintenance et d'entretien qui seront désormais réalisées en interne. L'agent a signifié son accord par écrit, le CTP a été saisi.

Après en avoir délibéré, l'assemblée, à l'unanimité, approuve l'augmentation du temps de travail proposée.

- **convention Centre de Gestion de la Loire dossiers CNRACL**

M. Jean-Luc SOUZY, 2^{ème} Vice-Président, propose à l'assemblée d'adhérer au service optionnel proposé par le centre de gestion en matière de retraite et d'invalidité. La convention proposée est d'une durée de 3 ans, renouvelable par tacite reconduction pour une même durée. Les tarifs sont fixés selon les dossiers et la cotisation n'est appelée qu'en fonction des besoins, les coûts s'échelonnent entre 30 et 70 euros.

Après en avoir délibéré, l'assemblée, à l'unanimité, approuve la convention proposée avec le centre de gestion.

6. Questions diverses – Bernard CHAPELON

6.1. adhésion de la ville de St Etienne au SIEL

M. le Président propose à l'assemblée d'accepter l'adhésion de la ville de St Etienne au SIEL syndicat intercommunal des énergies de la Loire, adhésion déjà approuvée par le conseil syndical du 29 juin 2009.

Après en avoir délibéré, l'assemblée, à l'unanimité, approuve l'adhésion de la ville de St Etienne au SIEL.

6.2. prochains accueils de loisirs

M. le Président propose à l'assemblée de réfléchir aux lieux des prochains accueils de loisirs.

Pour les vacances de la Toussaint, du 26/10 au 04/11, la commune de Cezay est pressentie et accepte si la salle le permet.

Pour les vacances de février, la commune de Marcilly est pressentie si volontaire.

Pour les vacances de Pâques, la commune de Ste Foy St Sulpice se porte volontaire.

Dorine NOTTIN contactera directement les communes concernées.

6.3. aménagement grand pré à St Etienne le Molard

M. Thierry GOUBY, 5^{ème} Vice-Président, s'était engagé à informer régulièrement l'assemblée de l'avancement de ce dossier. Il souhaite avant toute chose remercier Mme Treilland, présidente de l'association Equit'Astrée, qui bénéficiait d'une mise à disposition précaire d'une partie des parcelles pour le pâturage de ses chevaux. Ces derniers ont quitté les lieux afin de nous permettre d'y réaliser les travaux envisagés.

Il rappelle la composition du groupe de travail, qui s'est déjà réuni 3 fois, et informe du calendrier avec une consultation lancée cette semaine, pour un choix du maître d'œuvre au conseil d'octobre et des travaux au printemps prochain.

6.4. clôture d'une régie de recettes

M. le Président précise que depuis le non renouvellement du poste d'animateur partagé avec la communauté de communes des montagnes du Haut Forez (2004) et la gratuité totale des prestations proposées, la régie de recettes qui avait été créée pour l'EPN espace public numérique n'a plus lieu d'être.

Après en avoir délibéré, l'assemblée, à l'unanimité, approuve la clôture de cette régie de recettes.

PROCHAINS CONSEILS

jeudi 15 octobre : la commune de Bussy-Albieux se propose pour accueillir ce conseil

mardi 10 novembre : la commune de St Etienne le Molard souhaite nous accueillir

PROCHAINS BUREAUX

mercredi 7 octobre

Sont distribués en séance les DVD réalisés par la communauté de communes pour compléter l'offre du château musée de la vigne, le guide des activités de loisirs déjà distribué dans les écoles, à la cité scolaire et lors du forum, le calendrier des manifestations et l'affiche « week-end du patrimoine » réalisés par l'office du tourisme.

L'ordre du jour de la séance est épuisé.

M. Lucien MOULLIER, Maire de Boën et Conseiller général souhaite pouvoir donner les informations suivantes :

- le 15/09 à 14h30 est organisée une réunion de présentation du projet de l'hôpital local salle polyvalente de l'hôpital,
- le samedi 3 octobre à Boën salle annexe de la mairie est organisée une journée de votation citoyenne contre la privatisation de la Poste.

M. Gilles THOMAS, Maire de St Laurent Rochefort, souhaitant revenir sur les difficultés rencontrées par le RPI Débats/St Laurent / L'Hôpital qui, avec 52 élèves n'arrive pas à obtenir l'ouverture d'une 3^{ème} classe, propose que la pétition rédigée par les parents d'élèves soit lue en séance et signée par les délégués communautaires présents volontaires. Mme Agnès Tarit, Maire de Débats Rivière d'Orpra, donne lecture de cette pétition.

M. Jean-Luc SOUZY souhaite informer l'assemblée de la situation locale des producteurs laitiers en grève du lait. La solidarité de la communauté de communes leur est renouvelée, la motion prise lors du conseil du 16 juillet dernier a été envoyée. M. le Président précise de plus qu'un temps de parole leur sera donné lors du forum social local organisée à St Etienne le Molard, manifestation soutenue par la communauté de communes.

La séance est levée à 23h45, M. le Maire de Trelins invite tous les participants au verre de l'amitié.